

## La Coordination Rurale 32 en soutien de son président Lionel Candelon

Après l'action menée contre l'Office français de la biodiversité, Lionel Candelon a été auditionné à la gendarmerie d'Auch



La Coordination Rurale 32 en soutien de son président Lionel Candelon

Ce mardi 4 juin en matinée, la Coordination Rurale du Gers avait donné rendez-vous à ses adhérents devant les grilles de la gendarmerie d'Auch. Ils étaient une soixantaine d'agriculteurs à avoir répondu à l'appel auxquels s'étaient joints des membres de la Coordination Rurale du Lot-et-Garonne avec Karine Duc et José Pérez, des Hautes-Pyrénées, Lot, et Amélie Rebiere, vice-présidente nationale de la Coordination Rurale et présidente de la CR de la Corrèze.

Il s'agissait pour tous de venir en soutien à Lionel Candelon, président de la CR 32, qui était auditionné par la gendarmerie suite à une plainte portant sur l'**action du 26 mai** au soir contre l'Office français de la biodiversité (OFB) à Pavie. Ce soir là, la CR32 avait soudé des barres de fer au portail d'entrée de l'OFB et déployé une grande banderole revendicative. « C'était tout à fait une action symbolique et médiatique, mais c'est devenu une affaire d'État avec la condamnation des faits par le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, et par la ministre déléguée auprès du ministre de l'agriculture, Agnès Pannier-Runacher Par contre nous maintenons notre plainte parce que nous sommes victimes d'une diffamation », déclarait Lionel Candelon à sa sortie de son audition.

Parmi les manifestants, un adhérent de la CR32 s'exprime sur l'origine du mécontentement des agriculteurs : « Nous reprochons ces interventions des agents de l'OFB qui sont armés et qui viennent chez vous sans vous prévenir. A ce jour les agriculteurs sont plus « fliqués » que l'ensemble de la population. Si nous voulons garder notre ruralité et nos agriculteurs il faut les laisser travailler dans la sérénité et arrêter de leur imposer des mesures et règles environnementales qui ne sont pas appliquées chez les autres pays européens et encore moins dans le reste du Monde. Nous rappelons qu'en France nous devons produire avec des règles environnementales imposées alors que nous importons des produits qui ne respectent pas les règles européennes ».

C'est après une heure d'audition que Lionel Candelon retrouvait à midi ses soutiens qui l'ont applaudi copieusement. Il leur annonça que la procureure n'a pas pris de décision, il faut attendre pour savoir si on va au tribunal...



P1840424.JPG



P1840445.JPG



P1840427.JPG



P1840433.JPG



P1840426.JPG